

POSTE DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE / ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PIANO

Descriptif de l'emploi

Au sein de la Direction de la Culture et du Patrimoine et sous l'autorité du Directeur du Conservatoire de Musique, vous aurez à enseigner le piano et à encadrer des pratiques collectives. Vos missions seront les suivantes :

Missions ou activités

A - Enseignement de la musique

- * Communication technique des gestes artistiques dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe
- * Perfectionnement et évolution des qualités techniques d'exécution, d'interprétation, et de développement de la créativité
- * Détermination du champ des compétences à acquérir en lien avec le projet d'établissement
- * Dynamiser le processus d'autonomisation chez tous les élèves
- * Application d'une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques
- * Information sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études.

B - Organisation et suivi des études des élèves :

- * Repérage des évolutions des pratiques et des attentes en matière artistique et culturelle
- * Identification des différentes catégories de publics,
- * Ajustement des méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves,
- * Accompagnement de l'élève dans la découverte et l'appropriation des moyens propres au développement de sa pratique,
- * Repérage et valorisation de l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves,
- * Conseil auprès des élèves et parents pour accompagner leur orientation,
- * Accompagnement éducatif structuré des élèves et musiciens amateurs dans le cadre des pratiques collectives encadrées.

C - Évaluation des élèves :

- * Conception, application et évaluation de dispositifs pédagogiques individuels et/ou collectifs
- * Exploitation des résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements
- * Organisation des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques
- * Participation à l'organisation et à la conduite de jury
- * Valorisation des résultats des élèves dans la cité et au-delà.

D- Encadrement des pratiques collectives / accompagnement de projets artistiques et culturels:

- * Conduire un travail de pratique artistique collective
- * Maintenir la motivation du groupe et de chaque élève
- * Situer l'élève au sein d'un groupe
- * Développer, chez les élèves, la faculté d'écoute (écoute de soi, du groupe, écoute de soi dans un groupe)
- * Rechercher un répertoire adapté au groupe
- * Tenir compte du contexte social et culturel de la structure
- * Mettre en œuvre ses connaissances dans une dynamique de groupe
- * Faire preuve d'initiative, de créativité et d'autonomie
- * Informer les élèves et les parents d'élèves des contraintes, engagements et implications nécessaires
- * Intégrer son expérience dans le fonctionnement de la structure
- * Travailler en équipe
- * S'informer de l'évolution des pratiques et des répertoires pédagogique
- * Conduire une réflexion "projective"
- * valoriser ses compétences artistiques qui peuvent être utilisées par l'établissement dans le cadre de ses projets spécifiques.

Profil recherché

- Compétences nécessaires :

- * Sens artistique et des responsabilités * Maîtrise du domaine * Rigueur, autonomie * Patience et organisation
- * Goût pour l'enseignement * Capacité et volonté d'adapter une pédagogie inclusive auprès de publics à besoin particuliers

Horaires de travail : cycle hebdomadaire spécifique calé sur l'année scolaire prenant en compte l'exercice d'une activité musicale et la nécessité corrélative d'un travail personnel de veille artistique, de recherche et de maintien à niveau.

Renseignements administratifs : Madame Laurence Giari ou Madame Sandra Aurel Direction des Ressources Humaines : 04.73.69.90.47/04.73.69.90.57